

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la *Gazette* au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la *Gazette des Campagnes* et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx**, Gérant.

ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Adresse des paroissiens de Ste-Anne de la Pocatière, présentée à leur vénérable curé, Mgr Chs Ed. Poiré, à l'occasion de la haute marque de considération que Sa Sainteté le Pape Léon XIII vient de lui accorder en le nommant "Camérier d'honneur extra urbem."—Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean (Suite) : De St-Louis de Métabetchouan à Roberval et la Pointe bleue ou réserve des sauvages; les Montagnais; apostolat des RR. Pères Jésuites au Lac St-Jean.

Canserie Agricole : Culture du blé (Suite). Remèdes contre la mouche à blé.—La rouille, le charbon et la carie des blés.

Sujets divers : L'hivernement du bétail.—De l'eau chaude et de la fermentation comme moyens de ménager les fourrages.—Nourriture à donner aux porcs.—Les feuilles des arbres ou toutes autres matières végétales pour la confection des composts.—Les cailloux utilisés en arboriculture.

Choses et autres : Récréation patriotique : "Histoire du Canada."—Appréciation du tabac canadien cultivé par M. F. A. M. Foucher de St Jacques de l'Achigan, comté Montcalm, P. Q.

Recettes : Moyen de conserver les pommes de terre en tas.—Moyen de combattre le "blanc du rosier."

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture. approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Adresse des paroissiens de Ste-Anne de la Pocatière, à l'occasion de l'élevation de Mgr Chs Ed. Poiré, à la *Prélature Romaine*.—A l'issue de la grand'messe, dimanche dernier, les paroissiens de Ste Anne ont présenté à notre vénérable curé l'adresse suivante, à l'occasion de la haute marque de considération que Sa Sainteté le Pape Léon XIII vient de lui accorder :

Monseigneur,

Vos paroissiens ont appris avec joie et bonheur votre nomination à l'insigne dignité de Camérier d'honneur de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

L'éminent Pontife, qui dirige aujourd'hui la barque de Pierre, avec tant de sagesse, n'a pu savoir, sans en être très-édifié, tout le bien que vous répandez autour de vous. Surtout il n'a pu apprendre sans en être ravi, le zèle que vous manifestez pour la grande cause de l'éducation. En effet, l'éducation de la jeunesse a toujours été de la part du glorieux Léon XIII, l'objet d'une sollicitude paternelle.

Sa Sainteté a donc vu en vous, un des coopérateurs de son œuvre favorite. C'est pourquoi, Elle a voulu vous en marquer son intime satisfaction, en vous rapprochant de sa personne sacrée par un des titres d'honneur de sa cour.

C'est donc un grand honneur, Monseigneur, que notre Saint Père vient de vous conférer : et cet honneur rejaillit sur la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière. Aussi sommes nous fiers et heureux de voir notre vénérable curé élevé à une si haute dignité.

Et comme nous connaissons depuis longtemps votre générosité et votre dévouement envers nous, nous manquerions à notre devoir, en ne saisissant pas cette occasion de vous manifester notre reconnaissance.

Depuis douze ans, Monseigneur, vous nous prodiguez votre zèle pastoral; conseils, exhortations, et autres soins du ministère, vous n'avez rien négligé

pour nous maintenir dans les bornes du devoir. De nombreuses familles vous doivent l'avenir de leurs enfants. Grâce à vous, l'ordre et l'économie règnent dans nos finances. Ce sont là des bienfaits que nous ne pouvons pas oublier. Aussi, Monseigneur, en vous présentant aujourd'hui nos plus sincères félicitations, nous tenons à vous dire que vos bienfaits ne seront pas oubliés et que nos cœurs vous en seront reconnaissants.

Daignez donc, Monseigneur, recevoir nos hommages et nos vœux les plus ardents de santé et de bonheur.

Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean.

(Suite)

Comme nous étions au nombre de nos confrères qui avaient préféré parcourir à pied quelques milles sur la voie ferrée, afin d'éviter un chemin que la pluie de la veille avait rendu très boueux, nous eûmes l'occasion de pénétrer quelque peu dans l'intérieur du canton De Quen qui compte déjà plusieurs colons possédant chacun une certaine étendue de terre où l'on y voit du magnifique blé, de belles prairies et de beaux troupeaux de bêtes à cornes. Nous concevons ce qu'il a fallu de travail, presque un courage héroïque pour en arriver à un semblable résultat, au milieu de la forêt et sans communications pour la vente de leurs produits. Ils ne tarderont pas à être récompensés de leur énergique persévérance, aujourd'hui que le chemin de fer est à leur porte, et qu'ils sont voisins d'une station à laquelle on vient de donner le nom de De Quen.

Nous ne pouvons que féliciter MM. les Directeurs de cette Compagnie de chemin de fer, de rappeler ainsi le nom du vénérable Père Jésuite, M. Jean De Quen qui découvrit le Lac St-Jean il y a près de deux siècles et demi, le 20 mai 1641. M. l'abbé Tanguay, dans son " Répertoire général du clergé canadien, " rapporte que ce missionnaire y célébrait un mois après les Saints Mystères dans une petite chapelle que les sauvages chrétiens y élevèrent en moins de deux heures; ces sauvages furent ravis de voir leur pays honoré par des mystères adorables que les missionnaires leur avaient appris à connaître en ouvrant leurs cœurs à la lumière de l'Evangile.

Ce pays, conquis à l'Eglise, il y a plus de deux siècles, par le zèle apostolique des premiers missionnaires de notre pays, ne devait pas manquer d'être conquis à la véritable civilisation, même après deux siècles d'abandon. Aujourd'hui, grâce à ceux qui ont hérité du zèle de ces missionnaires, nos généreux prêtres canadiens-français, grâce aussi à nos vaillants défricheurs, les huttes isolées sont remplacées par de magnifiques maisons qui se rapprochent davantage pour former des paroisses qui feront, dans un avenir prochain, la richesse comme la gloire de notre pays.

Après avoir parcouru six milles à pied nous rencontrons nos compagnons d'excursion; M. L. E. Otisse, agent des sauvages du Lac St-Jean, nous invite à prendre place dans sa voiture pour nous rendre à St-Louis de Métabetchouan dont le nom de poste est Chambord, puis de là à Roberval. Nous passons à l'embouchure de la rivière Ouïatchouan qui se dé-

charge dans le lac St-Jean, par une suite de cascades formant des pouvoirs d'eau d'une grande force. Ce mot *Ouïatchouan* signifie selon quelques-uns " rivière qui fait des détours, " et selon d'autres " vois-tu la chute. " En effet, à un mille à peu près du lac, la rivière tombe d'une hauteur de 236 pieds et les eaux bouillonnantes se précipitent avec une grande rapidité vers le lac St-Jean.

Sur la rivière Ouïatchouan sont bâtis plusieurs moulins. Plusieurs cents acres de terre sont en parfaite culture, et l'on y réalise de grands rendements en grains de toutes sortes, et plus particulièrement le blé. Il y a là des carrières à chaux et l'on peut y faire de la belle chaux.

De la Ouïatchouan nous arrivâmes à Notre-Dame du Lac St-Jean, dont le bureau de poste est Roberval. Nous fûmes reçus avec le plus généreux accueil, dans cette belle et grande paroisse, par le Rév. M. J. E. Lizotte, curé du lieu.

Après une heure de repos, nous nous rendions à la Pointe Bleue ou " réserve de sauvages, " où l'on nous avait préparé un magnifique dîner, grâce à la générosité des citoyens de Roberval. On avait choisi pour cette circonstance, la vaste maison d'école où les petits sauvages Montagnais vont puiser une instruction sous la direction éclairée de madame L. E. Otis, épouse de l'agent des sauvages. La salle était magnifiquement décorée. Ce magnifique goûter était servi par les demoiselles de Roberval. Le Rév. M. Lizotte présidait à la table d'honneur, ayant à sa droite l'honorable M. de la Bruyère, président de l'excursion, et M. T. A. Donohue, maire de Roberval, à sa gauche.

Après le dîner auquel nous avions fait grandement honneur, M. le curé Lizotte propose la santé des journaliers en termes fort délicats. Il nous dit combien les paroissiens de Roberval étaient heureux d'offrir l'hospitalité à ceux qui, sans distinction de partis politiques, ont écrit articles sur articles en faveur de la colonisation du Lac St-Jean. Puis M. le curé nous donna de précieux et nombreux détails sur le pays que lui-même avait parcouru dans toute son étendue, tout en donnant à chaque partie son caractère particulier.

L'Hon. M. de la Bruyère répondit à cette santé et dit combien nous étions contents de voir un pays si intéressant et que nous nous empresserons de faire connaître davantage.

Après le dîner, un certain nombre de sauvages, hommes, femmes et enfants, vinrent nous saluer, leur chef en tête, M. François Jourdain, vieillard de soixante-dix ans.

Voici les renseignements que nous donne, à l'occasion de ces braves et pacifiques Montagnais, notre secrétaire M. le Dr N. E. Dionne :

" Ils ont su conserver dans leurs cœurs la précieuse semence de l'Evangile par leur attachement à la religion. La petite chapelle érigée au milieu d'eux, leur fournit l'occasion de déployer leur zèle à l'égard de la religion catholique. Dans ce petit sanctuaire, ils ont placé une charmante statue de Notre-Dame de Pitié qu'ils vont prier avec la plus grande ferveur. Tous les soirs, ils se rendent en assez grand nombre au pied de la Madone, et ils chantent des hymnes et

des cantiques en son honneur. De tout temps les Montagnais ont manifesté une grande dévotion à la Mère de Dieu.

"Le R^{év}. Père Arnaud, O. M. I., écrivant un jour à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, pour lui faire un rapport de ses missions chez les Montagnais, disait au sujet de leur foi religieuse: "Les sauvages Montagnais se font remarquer pour leur dévotion envers la Sainte-Vierge; ils ne manquent jamais de dire le chapelet, même dans les jours où ils sont le plus fatigués. J'en connais plusieurs qui récitent le Rosaire, et voici à quelles intentions; on verra qu'ils sont reconnaissants: La première partie est pour le grand chef de la prière et le grand Priant (le Pape et l'Evêque); la seconde, pour la propagation de la Foi; la troisième, pour leurs missionnaires; la quatrième, pour eux-mêmes; la cinquième, pour leurs parents et leurs amis."

"En 1861, le R^{év}. Père Martin, jésuite éminent que la mort vient d'enlever après une vie de dévouement à la religion et du Canada en en illustrant la mémoire de nos missionnaires martyrs, a publié un recueil de relations inédites où l'on trouve sous le titre de *Mission des Montagnais*, un journal tenu par le R^{év}. Père de Crépieu, lorsqu'il était missionnaire de ces sauvages, depuis 1673 jusqu'à 1702. Rien d'émouvant comme ces relations. On y trouve des détails complets sur la mort édifiante des principaux chefs montagnais. Il rapporte aussi la mort du frère F. Malherbe, le même qui après le martyre des RR. PP. de Brébeuf et Gabriel Lallement au pays des Hurons en 1649, transporta sur un parcours de six milles les corps grillés de ces deux héroïques missionnaires.

"Le lac St-Jean fut découvert, comme on le sait, par le Père de Quen, jésuite, en 1641. "L'histoire des travaux des missionnaires, a écrit Bancroft, dans son *Histoire des Etats-Unis*, se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française; pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin." Tel a été le rôle des Jésuites vis-à-vis du Saguenay et du lac St-Jean. Après 1641, on les trouve dans ces lieux évangélisant les sauvages, leur administrant les sacrements et les préparant au grand passage de l'éternité. Les Pères de Quen, Crépieu, Andre, Laure, de St-Pé, Gaignas, Maurice, Coquart, de la Brosse, jusqu'en 1782, c'est-à-dire pendant 135 ans, ont foulé ce sol où reposent une foule de sauvages morts en bons chrétiens.—(A suivre.)

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ (Suite.)

Remèdes contre la mouche à blé.—Nous empruntons au rapport de M. James Fletcher, entomologiste honoraire du département de l'agriculture à Ottawa, les détails suivants sous le titre: "Remèdes contre la mouche à blé:"

"Sous ce titre, c'est à peine si l'on peut rien dire qui ait une valeur pratique. D'après les habitudes de l'insecte et le moment de ses attaques, il est clair que

l'application de remèdes sur le blé même est impossible. Cependant, comme la plus grande partie des larves quittent les épis pour s'enfoncer de quelques ponces dans le sol et y compléter leurs transformations, un certain traitement du sol immédiatement après la moisson peut avoir quelque effet.

"M. C. Whitehead, dans son second rapport au département de l'agriculture en Angleterre, dit: "Le seul moyen pratique de prévention est de scarifier le chaume du blé, immédiatement après l'enlèvement de la récolte, de manière à enterrer profondément les larves dans le sol. On peut aussi obtenir de bons résultats d'une application de chaux vive, mais dans ce cas, le sol doit être aussi légèrement scarifié avec un des scarificateurs de Coleman des plus légers, afin d'amener la chaux en contact immédiat avec les larves. Quelques jours après, le champ doit être labouré profondément afin d'enterrer les larves et de prévenir leurs transformations, du moins leur dernière. Extirper le chiendent (cette herbe est botaniquement étroitement alliée au blé, et il est reconnu que la mouche opère ses transformations aussi bien sur elle que sur le blé). Passez soigneusement la faux le long des clôtures, dans les chemins, dans les terrains vagues et aux bouts des champs tant en dehors qu'en dedans. Il faut remarquer ici que ce fauchage le long des clôtures, dans les chemins, dans les terrains vagues et aux bouts des chemins, doit être fait systématiquement, deux fois, si possible: l'une de bonne heure avant que les herbes ne montent à graine et que l'insecte n'écloze, et l'autre en automne, lorsque l'insecte a pris ses quartiers d'hiver sur les herbes et dans les débris le long des clôtures, soit à l'état d'insecte parfait ou à l'état d'œuf. Il ne suffit pas de faucher simplement, il faut brûler tout ce qui a été fauché ou l'enlever pour être converti en terreau."

"On suggère de plus, dans les années où les attaques sur les grains ont été sérieuses, de brûler toute la balle et les débris après le battage, ou de les étendre sous les animaux dans les cours.

"Quelquefois une grande partie des larves demeure dans les épis jusqu'à ce que le grain soit enlevé, et au battage, elles tombent avec la balle, la poussière et les débris en nombre suffisant pour former une couche rouge. M. Meech, de lac Meech, Chelsea, dans la Province de Québec, m'informe, qu'il y a quelques années, ce fut le cas pour le district d'Ottawa. Ces larves, naturellement, auraient dû être soigneusement recueillies et détruites.

"Dans beaucoup d'endroits du Canada, il a fallu cesser entièrement de semer du blé d'automne, et ensuite, en changeant le temps de la semence au printemps, il a fallu faire en sorte que le blé épiât avant que la mouche fût abondante. Le grand nombre de variétés de blé, les unes hâtives, les autres tardives, est un ceci d'un grand avantage pour le cultivateur; mais il lui faut être sur le qui vive pour s'assurer du moment de l'apparition de la mouche dans sa localité, et alors semer ou choisir les variétés du blé qui n'épient pas à ce moment-là. Quelques cultivateurs prétendent que lorsqu'ils sèment un blé ainsi à l'épreuve de la mouche, celle-ci, au bout de quelque temps, change ses habitudes et se montre plus tôt ou plus

tard, suivant le cas, pour correspondre au temps de l'épiage du blé. Quant à cette question, je pense qu'il est plus probable que le changement a lieu graduellement dans le blé, et si, après observation, on constate que tel est le cas, on peut obvier à la difficulté en se procurant de la semence de blé à quelque distance.

"De temps en temps, nous entendons parler de certaines variétés de blé à l'épreuve de la mouche, et il y a ici, sans nul doute, un champ de recherches à faire et dont les résultats seraient d'une importance immense pour tout le pays. Partout où l'on a cultivé le blé "Démocrate", on rapporte qu'il a été constamment à l'abri des attaques. M. Casey, M. P., m'informe que semé dans un même champ avec d'autres variétés, le blé "Démocrate" demeure exempt, tandis que les autres variétés sont détruites. Il y a encore d'autres variétés qui sont presque aussi estimées. Il est probable, toutefois, que la même variété qui fait très bien dans un district ne pourra réussir dans un autre; et laquelle il faut préférer dans chacun, doit se décider par l'expérience."

Rouille, charbon et carie des blés.—Les blés, avant de parvenir à leur parfaite maturité, sont quelquefois sujets à plusieurs espèces de maladies, telles que la rouille, le charbon et la carie des blés.

La rouille est une espèce de poussière jaune qui s'attache sur les épis, et qui est formée, à ce que l'on croit, par des brouillards épais: cette poussière nuit à la végétation de la plante, en bouchant ses pores; mais s'il survient de la pluie, elle détache la rouille, et les blés ne sont nullement endommagés. La rouille attaque tout part culièrement le blé et l'orge, et assez souvent l'avoine.

Lorsque la rouille est arrivée à sa maturité, elle laisse échapper une poussière jaunâtre qui tombe sur les tiges et les feuilles et qui, par l'action du soleil, devient d'un jaune foncé, alors ce champignon se nourrit de la sève de la plante, et lorsqu'il est abondant il prend une si grande quantité de cette sève, que le grain n'en a pas suffisamment pour se nourrir, et il reste toujours petit, maigre et peu abondant.

Les céréales les plus exposées à la rouille sont surtout celles qui ont été semées tard ou retardées dans leur végétation sur des champs ombragés, humides, après les pluies ou les brouillards suivis d'un soleil ardent.

Si la rouille attaque les plantes pendant qu'elles sont encore jeunes, il arrive très souvent que le dommage n'est pas grand, lorsque comme nous l'avons dit plus haut, une pluie vient en détacher la rouille. Mais si la végétation est avancée, alors que l'épi est formé, ce dernier restera chétif, ne donnera presque pas de grains et la paille sera de mauvaise qualité.

Dès qu'un champ de blé est attaqué par la rouille, il est guère possible de soustraire les grains à son ravage. Il vaut mieux prendre les moyens d'éviter cette maladie par un bon système de culture qui consiste dans l'assainissement du sol, le choix et la préparation de la semence, et l'application des engrais capables de rendre à la terre ce que chaque récolte lui enlève. C'est, en un mot, l'emploi judicieux d'une méthode économique qui soutienne ou développe la fécondité du sol comme la vigueur des plantes.

L'assainissement du sol, dans les localités exposées à une humidité trop forte ou trop persistante en certaines saisons, se peut obtenir à l'aide du drainage ou égouttage des terres par des rigoles ou tubes souterrains. Par le fait même du drainage, on introduit de l'air dans le sous-sol, et ainsi on active la respiration des racines qui ensuite pénètrent plus avant et profitent, durant la rotation des cultures, de la nourriture minérale et organique contenue sous une plus forte épaisseur: la puissance du sol en est donc directement accrue.

Quant aux choix et à la préparation de la semence, voici ce qu'il importe de faire: Les blés pour semence sont choisis, quelquefois sur pied, dans les plus belles parties du champ, et battus à part avec ménagement, en frappant les épis contre un tonneau. Ils doivent être en outre triés avec, soit mécaniquement, soit à la main, et de manière à exclure les grains petits ou légers ainsi que les graines étrangères; on admet aussi qu'il est avantageux de renouveler les semences à des intervalles de temps plus ou moins long, c'est-à-dire d'échanger, par exemple, au bout de quelques années, les blés venus dans un terrain où l'argile domine, avec les produits d'une qualité semblable, mais récoltés sur un sol plus calcaire.

La paille des blés rouillés peut exercer une action délétère sur les chevaux nourris avec ce fourrage.

On peut amoindrir beaucoup son influence fâcheuse sur la santé des animaux en secouant avec force le fourrage affecté de rouille ou autres maladies analogues, afin de faire tomber une partie des champignons, puis en l'aspergeant avec de l'eau salée et en le mélangeant avec des fourrages de meilleure qualité.

Le charbon attaque surtout les organes de la reproduction, les fleurs et les grains. Le grain charbonné ne contient plus de matières farineuses; il est rempli par une substance noire, une poussière qui est considérée comme la substance du charbon. Ce champignon attaque indistinctement le blé, l'orge, l'avoine, le blé d'Inde, etc. On reconnaît que la plante est atteinte de charbon, même avant l'apparition de la poussière noire, à un dépérissement général de la plante; le bout des feuilles se dessèche, le grain ne talle pas ou talle moins, même dans les terrains très riches. Les tiges charbonnées sont généralement d'un vert plus pâle.

Le charbon est dommageable surtout sur l'avoine et l'orge, mais il attaque moins fréquemment le blé; les blés de printemps y sont plus sujets que ceux d'automne, le blé imberbe plus que le blé barbu. On voit des grains charbonnés sur tous les climats, mais le charbon se développe surtout dans les climats chauds et humides.

Les causes les plus fréquentes de la production de ce champignon sont le retour trop fréquent d'une plante sur le même champ, la préparation incomplète du sol, les semis trop tardifs, des terres appauvries, des alternatifs de pluies et de grandes chaleurs, un recouvrement trop épais des graminées, des semences mal choisies provenant de récoltes mal mûries; enfin toutes causes qui amènent dans la plante un état de souffrance et la dispose à contracter le charbon.

On détruit la semence du charbon par les mêmes moyens que nous indiquerons pour la carie des blés;

Carie des blés.—La carie des blés est le plus redoutable des champignons parasites, aussi a-t-on cherché les préservatifs les plus efficaces contre cette maladie. Le champignon de la carie attaque lui aussi les organes de la reproduction, mais il a des caractères bien différents de ceux du charbon. Les grains cariés laissent échapper une mauvaise odeur de poisson gâté qu'on ne voit pas dans le charbon; les grains cariés sont aussi plus gros que les grains charbonnés.

La carie transforme la partie farineuse du grain ou froit du blé en une masse noire, granulée, fétide; il suffit d'un petit nombre de grains ainsi transformés, pour infester de carie tout le blé de semence et produire, l'année suivante, des récoltes plus mauvaises, ne donnant que des farines inférieures, et un pain de saveur désagréable.

Le blé-d'Inde est aussi attaqué par la carie, mais plus rarement que le blé. On ne l'a pas observé sur l'orge ni sur l'avoine. Les blés barbus y sont aussi sujets que le blé imberbe; certains blés rustiques comme les blés de Pologne ne résistent pas aux attaques de la carie. On remarque cependant que les blés d'automne sont moins cariés que ceux du printemps. — (A suivre.)

L'hivernement du bétail.

Pendant la saison d'été on se s'occupe guère du bétail qui se suffit à lui-même: mais il n'en n'est pas de même lorsqu'arrive les mauvais temps et les fortes gelées de l'automne, de même qu'un hiver long et rigoureux qui nous oblige à établir nos animaux pendant plusieurs mois. Il faut aux animaux de l'abri et un logement chaud, afin qu'ils ne soient pas exposés à un froid excessif qui devient un tourment pour eux et les empêche de profiter de la nourriture qu'on leur donne. Cependant cette chaleur doit être calculée suivant leur besoin, appropriée à leur espèce et à leur âge. Il faut prendre grand soin que les animaux ne soient entassés dans les étables au point qu'elles devienent pour eux des étuves, des espèces d'étouffoirs qui les tiendraient dans un état constant de transpiration: ce qui nuirait considérablement à leur santé, car cette température serait d'autant plus dangereuse que la température extérieure serait plus froide.

C'est à ce système de stabulation, absolument contraire aux règles de l'hygiène, que l'on doit attribuer la plupart des maladies qui déciment parfois nos troupeaux d'une manière alarmante.

Il y a différentes précautions à prendre à l'égard du bétail que l'on tient à l'étable pendant la rude saison de l'hiver.

Il faut faire en sorte que les animaux jouissent d'une température très tempérée, c'est-à-dire ni trop chaude ni trop froide, eu égard à leur âge et à leur état spécial. Les bœufs qui sont à l'engrais s'accommodent d'une température assez élevée; il leur faut moins d'air, une demi-obscurité et beaucoup de tranquillité. Les jeunes animaux en élève veulent plus d'air et moins de chaleur. Sur la fin de l'hiver, les vaches qui viennent de mettre bas ont besoin d'une température presque tiède, et les jeunes veaux doivent être garantis de toute atteinte de froid. Une précaution à

prendre c'est que les vaches à lait ou en état de gestation ne sortent pas de leurs étables sans qu'il y ait eu une transition préalable du chaud au froid, c'est-à-dire de la température de l'étable à celle du dehors. Les transitions brusques de température sont fatales aux animaux.

Il ne suffit pas de loger avec soin et intelligence les animaux pendant l'hiver, il faut aussi les tenir dans une grande propreté qui est de rigueur et à laquelle on n'attache pas assez d'importance. Ces soins sont faciles, pour peu qu'on veuille y consacrer quelques heures par jour. L'étrille joue un grand rôle sur la santé des animaux, des bêtes à cornes comme des chevaux. La brosse et l'étrille sont indispensables pour faciliter et augmenter les fonctions de la peau, qui se ralentissent pendant l'hiver sous l'influence de la stabulation.

Les animaux à l'état de stabulation manquant d'un exercice nécessaire au maintien de leur santé, il faut absolument y suppléer. Lorsque le temps n'est pas rigoureux, il est bon de faire sortir les bœufs et les vaches pendant quelque temps. Il ne faut pas épargner, comme nous l'avons dit plus haut, le jeu de l'étrille et faire en sorte que les étables soient tenues dans un état constant de propreté, car à l'étable les animaux reçoivent sur le poil de la poussière, soit de la paille et des graines de toutes espèces qui tombent des fenils. Pour peu qu'on néglige d'enlever les ordures de la litière ainsi que le tas de fumier qu'on laisse s'accumuler parfois en arrière des animaux, ceux-ci souffrent considérablement des émanations qui proviennent de ces fumiers en fermentation lorsque l'étable est chaude; il est donc indispensable de les enlever le plus souvent possible.

Les étables des moutons n'exigent pas une température aussi chaude que les étables destinées aux bêtes à cornes, car la toison des moutons les garantit suffisamment contre le froid. Ce qu'il y a à observer, c'est de tenir les moutons à l'abri de l'humidité et de ne pas les faire passer trop brusquement du chaud au froid.

Aujourd'hui que l'industrie laitière occupe une large place dans notre production laitière, il est du devoir de chacun, selon son faible pouvoir, de faciliter par la vulgarisation des moyens pratiques, l'extension de ce genre de produit.

Il est sans contredit que l'aptitude des races joue un rôle considérable dans la production lactifère, mais l'alimentation joue aussi un très grand rôle.

Le cultivateur que cela intéresse au plus haut degré, aussi bien en hiver comme en été doit veiller avec un soin le plus scrupuleux à la nourriture de ses bestiaux. S'il est intelligent, il calculera ce qui est nécessaire de donner aux animaux comme ration de simple entretien, et ce qu'il faut comme ration de production se transformant en viande, lait, laine ou travail. L'intérêt bien entendu du cultivateur est donc d'entretenir dans ses écuries que le nombre de bestiaux parfaitement en rapport avec la nourriture qu'il peut leur donner, calculée en ration d'entretien et ration de production. Il doit rechercher le mode le meilleur et le plus économique de nourriture sans cependant viser à la mesquinerie qui porte certains cultivateurs à donner à leurs animaux une nourriture moins que suffisante à leur entretien,

De l'eau chaude et de la fermentation comme moyens de ménager les fourrages.

Lorsqu'on n'a pas une grande provision de foin et de racines comparativement au nombre d'animaux que l'on désire mettre en stabulation ; que l'on soit obligé d'avoir recours à la paille pour pouvoir les maintenir jusqu'à la prochaine saison des fourrages, il est avantageux de faire couper, avec un hache-paille, le foin et la paille ; ainsi hachées, ces matières deviennent plus mangeables et plus faciles à digérer. Les frais que nécessite cette méthode se trouvent amplement compensés par les avantages que l'on en retire, surtout lorsqu'on peut faire mouvoir le hache-paille par des animaux.

C'est lorsque le foin renferme beaucoup d'herbes à tiges dures et épaisses, lorsqu'il a été avarié par les mauvais temps ou aussi lorsqu'on veut mélanger les fourrages-racines avec du foin et de la paille, qu'il est principalement nécessaire de faire hacher les fourrages secs ; cela est encore indispensable pour les fourrages destinés à être échaudés ou à être soumis à la fermentation.

Pour échauder on met les balles provenant du battage des grains, les racines, les grains égrugés, la paille et le foin hachés, le tout ensemble dans une cuve ou un tonneau défoncé ; on y verse de l'eau chaude assez pour que les matières en soient suffisamment mouillées ; c'est ainsi qu'on laisse toujours tremper ce mélange d'un repas à l'autre ; afin qu'il puisse se refroidir, car il ne doit jamais être donné chaud. Il est important d'observer la plus grande propreté à l'égard des tonneaux et des cuves afin qu'il ne s'y trouve point d'acidité.

La cherté du bois ou le manque d'un local convenable pour pouvoir se procurer de l'eau chaude à volonté, a fait recourir à une méthode plus économique ne devant pas pour cela recourir à l'eau chaude.

Cette opération se fait dans des cuves ou des tonneaux ou aussi dans l'aire de la grange ou dans un compartiment spécial où il n'est pas besoin d'y mettre un poêle. A cet effet, on prépare un mélange de foin et de paille hachés, de balles de grains, de racines et de sel ; on humecte le tout avec de l'eau froide, de manière que toutes les parties soient suffisamment trempées ; alors on pétrit bien la masse, on en remplit un tonneau ou des cuves, en tassant fortement avec les pieds et l'on ferme le couvercle. Cette masse s'échauffe plus ou moins vite, selon la température extérieure, de manière à pouvoir être consommée au bout de deux ou trois jours. La chaleur qui s'en dégage est tellement forte parfois que les pommes de terre y sont comme cuites.

Lorsque la quantité contenue dans un tonneau suffit pour le nombre des bestiaux qu'on a à nourrir tous les jours, on en établit trois pareils, dont un se vide et se remplit successivement chaque jour, pour re-ter plein les autres jours et en fermentation, en attendant que son tour revienne. On peut ainsi continuer cette alimentation sans l'interrompre.

Pour rendre le procédé plus simple encore, on opère dans l'aire ou dans le compartiment à fourrage. A cet effet, on arrose le mélange de tous les côtés avec de l'eau froide, au moyen d'un arrosoir ; on pétrit comme il le faut, on entasse en piétinant fortement ; la fer-

mentation arrive bientôt, et au bout de deux ou trois jours le fourrage est à point pour être donné aux animaux.

Lorsque cette nourriture a été bien soignée et qu'il ne s'y est point produit de moisissure, ce qui n'arrive que lorsqu'on a trop humecté, les bestiaux s'y habituent facilement et finissent par la préférer aux fourrages secs.

Cette méthode a surtout pour avantage de mettre les cultivateurs à même, lorsque le foin est rare, de faire consommer beaucoup de paille à leur bétail sans que celui-ci maigrisse et qu'il y ait diminution de lait ; car les agronomes sont d'accord pour considérer cette espèce de fermentation comme propre à développer des matières nutritives dans les substances qui en renferment peu, ce qui les rend plus profitables et plus faciles à digérer. Avec ces soupes fermentées, les bestiaux restent alertes, bien nourris et se conservent en bonne santé.

Les éleveurs d'animaux, qui font usage de ce procédé, ont pu nourrir chaque pièce de bétail avec une valeur en foin proportionnelle de huit à neuf, aussi bien que s'ils avaient employé onze à douze de fourrages secs. Dans une exploitation entre autres, on a pu, dans l'espace de six semaines, économiser le fourrage nécessaire pour une semaine entière, sans ressentir aucune diminution de lait, et sans que les bœufs de travail en aient été affaiblis.

Nourriture à donner aux porcs.

Donnez actuellement aux porcs à l'engrais une nourriture de choix et autant qu'ils pourront en manger ; que cette nourriture soit cependant variée, afin de ne pas les dégoûter. A l'égard des porcs que l'on destine à la reproduction, on ne doit leur donner qu'une légère nourriture, suffisante cependant à leur bon entretien ; éviter surtout de leur donner du blé d'Inde. Du son de blé mêlé à du lait ou avec de l'eau chaude peut être suffisant, en y joignant occasionnellement une nourriture verte soit en plantes-racines ou légumes hachés et non-cuits ; ils profiteront par cette nourriture sans devenir pansus ou portés à la graisse.

Les feuilles des arbres et matières végétales pour la confection des composts.

Dans une ferme où l'on tire parti de tous les débris de feuilles végétales, l'époque actuelle est celle où la fosse à purin et les composts peuvent s'enrichir à vue d'œil. On y met d'abord la dépouille des arbres et des arbrisseaux, à mesure qu'elle jonche le sol. Le ramassage de ces feuilles est surtout utile dans les prairies longées par des peupliers, de aulnes et autres essences dont les feuilles, en se décomposant, imbibent la terre de leur suc corrosif qui dessèche les racines de l'herbe. On remarque bien, en effet, que l'herbe des prairies est ordinairement chétive et courte au printemps, dans les endroits ombragés par ces arbres ; mais on a tort d'attribuer cette infériorité de végétation à l'influence de leur ombre et de leurs racines ; le suc de leurs feuilles, dissous par les pluies d'automne et d'hiver, est le principal auteur du mal. Dans ce cas là, les cultivateurs ne peuvent mieux faire que

d'enlever les feuilles tombées, avec de larges râteliers, et les disposer en couches sur les tas de composts, en les saupoudrant de cendres, et même de chaux et en les arrosant de purin, pour en accélérer la décomposition.

Dans la présente époque, il serait encore avantageux de faucher les fougères, les roseaux et une multitude de plantes à haute tige, dont l'emploi en litière vient utilement en aide aux cultivateurs qui ont besoin de ménager la paille.

Ces litières doivent être conservées à l'abri de la pluie. La fougère et les roseaux doivent être récoltés quand ils sont encore verts, car ces plantes sont peu absorbantes lorsqu'elles ont séché sur pied. En général ces litières doivent séjourner dans les étables un peu plus longtemps que les pailles. Lorsque cette litière est enlevée et jetée sur les fumiers, on peut y répandre un peu de chaux éteinte, comme on doit le faire pour les feuilles mortes employées à la litière des animaux.

Les cailloux utilisés en arboriculture.

Une saison trop chaude, un terrain trop sec, le manque d'eau, etc., nuisent grandement aux arbres fruitiers. On a essayé de remédier à ce grave inconvénient en déposant des cailloux au pied des arbres. Ce moyen, dit-on, a parfaitement réussi, et de plus, on a constaté que la fertilité de quelques arbres avait augmenté ou diminué selon que l'on avait déposé ou retiré les cailloux. Nous n'avons pas été à même de constater l'efficacité de ce procédé, mais il est facile d'en faire l'essai en amoncelant les pierres du sol tout à l'entour des arbres; s'il y a succès, il y aura double bénéfice.

Choses et autres.

Récréation patriotique: "Histoire du Canada."—Nous accusons réception d'un "Jeu de cartes sur l'histoire du Canada" enregistré et ayant pour auteur M. C. T. Morel de la Durantaye.

Ce jeu de cartes ne pouvait venir plus à propos, à la veille de nos longues soirées d'hiver, dans les familles comme dans toutes les maisons d'éducation. Nous félicitons M. Morel de son ingénieuse découverte, si nous pouvons classer ce jeu de cartes au nombre des découvertes propres à nous faire apprendre l'histoire de notre pays, tout en se récréant. Il y a réellement amusement à jouer avec ces cartes, même une certaine ambition qui nous font trouver court le temps que l'on consacre à ce jeu de cartes qui peut être joué à deux, trois et jusqu'à six personnes à la fois.

L'explication qui accompagne chaque jeu est tellement facile à comprendre que l'on peut apprendre à jouer en moins d'un quart d'heure.

Nous recommandons ce nouveau jeu de cartes à nos lecteurs. On le trouvera chez tous les libraires. On en recevra un jeu par la poste, en envoyant 25 cts à M. Albert Gervais, libraire-imprimeur, à Joliette, P. Q. Une remise libérale sera faite pour l'achat à la douzaine.

Appréciation du Tabac Canadien.—Le *Free Press* d'Ottawa, nous informe que le tabac canadien exhibé par M. F. A. M. Foucher, à l'exposition d'Ottawa, a été mentionné comme ayant mérité une médaille d'or.

Voici maintenant ce qu'en dit *Le Canada*, autre journal publié dans la même ville:

"Jusqu'à ces dernières années, le tabac canadien manufacturé était à l'état de lettre morte; les MM. Foucher, propriétaires de la Compagnie Manufacturière de Tabac Canadien de St Jacques, comté Montcalm, ont eut pour ainsi dire une nouvelle ère au fumeur; leurs produits qui arrivaient de Québec, couverts de prix, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention

générale; ajoutons que grâce à l'obligeance de MM. Foucher, fils et Labelle, son aimable aide, les consommateurs étaient à même de goûter ces produits, que jusqu'ici on a appelés étrangers.

"Le résultat obtenu a été ou ne peut plus favorable, ce qui ne doit étonner personne lorsque l'on considère que cette compagnie a obtenu à l'Exposition Coloniale un nombre de premiers prix, contre des expéditeurs étrangers.

"Le temps arrive où les produits Canadiens seront reconnus même à l'étranger, et nous ne doutons pas que la manufacture de Tabac Canadien de St Jacques prendra une importance digne de ses produits, lorsque ceux-ci auront été dûment appréciés.

"M. F. A. M. Foucher a obtenu une mention honorable à l'Exposition Coloniale de Londres pour son tabac, qui a été jugé supérieur à tous les autres exhibés à cette grande Exposition. De plus, M. Foucher a obtenu des médailles d'or, de bronze et des diplômes aux Expositions de Québec, Sherbrooke, Toronto et Ottawa. M. Foucher est l'ami intime de tous les fumeurs, car il sait ce qui convient le mieux à leur goût."

Succès étonnant

C'est le devoir de toute personne, qui s'est servi du *Boschee's German Syrup*, de faire connaître à ses amis ses qualités précieuses pour guérir la constipation, mauvais rhumes, enrhumements, asthme, Pneumonie, en un mot tous les maux de gorge, etc. Personne ne l'emploiera sans en ressentir les bons effets. Trois doses guériront n'importe quel cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de la recommander aux pauvres consommateurs, d'en essayer une bouteille. 80,000 doz, ont été vendues l'année dernière et personne s'en est plaint. Une médecine telle que le *German Syrup* ne peut pas être trop connue; demandez à vos pharmaciens ce qu'ils en pensent. Bouteilles pour l'essayer 10 cts. Bouteilles ordinaires 75 cts. Vendu par tous les pharmaciens aux Etats-Unis et au Canada.

RECETTES

Moyen de conserver les pommes de terre en tas.

Dès que les pommes de terre auront été arrachées, bien nettoyées et bien ressuyées, on les saupoudrera d'un peu de chaux en poudre. Pour leur conservation en cave, on fait un lit de fagots de bois bien débarrassés de ses feuilles, sur lequel on étale les pommes de terre. Si la quantité de pommes de terre à mettre en cave est considérable, au lieu de faire un simple lit de fagots, on place les fagots debout, en les entourant de pommes de terre: ce qui permet d'établir un courant d'air qui facilite la conservation et empêche la pourriture des pommes de terre.

Moyen de combattre le "Blanc du rosier."

Pour guérir les rosiers du blanc, la *Revue de l'horticulture belge* conseille le moyen suivant:

Eteindre une demi-once de chaux vive avec une légère quantité d'eau, y mélanger une demi-once de fleur de soufre et y ajouter petit à petit deux cuillerées à soupe d'eau; avoir soin de remuer toujours et de faire bouillir le tout jusqu'à réduction d'une once de solution aqueuse; on verse environ une cuillerée à une cuillerée et demie de ce mélange dans douze à quinze cuillerées d'eau que l'on verse dans un petit arrosoir, et on bassine les plantes au moyen de ce liquide; le lendemain on les rebassine à l'eau claire, et après deux opérations le blanc a disparu.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu des comtés de Stansiead et de Sherbrooke.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur tous les billets de dépôt en force, aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 31 Août 1887.

	Sur billets datés avant octobre 1886.	Classe agricole depuis le 6 octobre 1886.	Classe commerciale depuis le 6 octobre 1886.
15 Septembre 1886	par cent.		
15 Octobre " "	" "	1 par cent.	1 par cent.
15 Novembre " "	" "	" "	" "
15 Décembre " "	" "	" "	" "
15 Janvier " "	" "	" "	1 "
15 Février " "	" "	" "	1 "
15 Mars " 1	" "	" "	1 "
15 Avril " "	" "	" "	1 "
15 Mai " "	" "	" "	" "
15 Juin " "	" "	" "	" "
15 Juillet " "	" "	" "	" "
15 Août " "	" "	" "	" "

Total 7 par cent. 5½ par cent. 7½ par cent.

Les dites cotisations formant 7 par cent sur le montant original des billets en dépôt avant le 6 octobre 1886, 5½ par cent sur les billets de la Classe Agricole et 7½ par cent sur les billets de la Classe commerciale (les endossements pour cancellations étant déduits), sont par les présentes requises et devront être payées sans retard au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un Agent de la Compagnie dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,
Secrétaire et Trésorier.

Sherbrooke, 15 octobre 1887.
13 octobre 1887—2

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

BETAIL A VENDRE, JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,
pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS, TAUREAUX ET GENISSES.

Cochons Yorkshires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE,

Québec,

ou N. TARTE,

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887



QUATRE MALLES quitteront BERSIMIS l'hiver prochain pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, comme suit: les 26 DECEMBRE, 25 JANVIER, 25 FEVRIER et 25 MARS prochains, et partiront de la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BERSIMIS les 31 DECEMBRE, 31 JANVIER, 1er MARS et 31 MARS prochains respectivement.

Les lettres et journaux mis à la POSTE OU RECUS A QUEBEC les ou avant les 17 DECEMBRE, 17 JANVIER, 17 FEVRIER et 17 MARS prochains, seront expédiés par les courriers qui quitteront BERSIMIS aux dates ci-haut mentionnées.

Comme les courriers employés seront incapables de porter plus que 200 LIVRES pesant de matière postale à chaque voyage de BERSIMIS, les paquets légers seulement seront acceptés avec les lettres et journaux.

TROIS MALLES quitteront la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE et LOURDES DU BLANC SABLON le 25 JANVIER, 25 FEVRIER et le 25 MARS 1888 respectivement, se raccordant avec la Malle venant de BERSIMIS, et TROIS MALLES quitteront LOURDES DU BLANC SABLON pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, via BONNE ESPERANCE, le 28 DECEMBRE, 5 FEVRIER et le 5 MARS 1888 respectivement.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre la POINTE AUX ESQUIMAUX, BONNE ESPERANCE et BLANC SABLON, déposés ou reçus au bureau de Poste de QUEBEC le ou avant le 17 DECEMBRE, le 17 JANVIER et le 17 FEVRIER 1888, seront expédiés à destination.

A. BOLDUC,

Inspecteur des postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 10 Octobre 1887
13 octobre 1887.—3

A Vendre

4 poules et 1 coq Light Brahmas.....	\$5.00
4 poules et 1 coq Langhans.....	\$5.00
6 poules et 1 coq Golden Hamburgs.....	\$5.00
1 poule et 1 coq Wyandotts.....	\$2.00

Ces volailles de choix proviennent d'œufs achetés chez les meilleurs éleveurs des Etats-Unis.

Livrables à la Station de Ste Anne.

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887.

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.